

Au XIX^e siècle, alors que la navigation fluviale est en plein essor, d'importants aménagements sont réalisés sur le Cher afin d'assurer le trafic de marchandises entre la Loire et le canal de Berry. Entre Tours et Saint-Aignan, seize sites comportant chacun un barrage, un déversoir, une écluse et une maison éclusière voient le jour entre 1836 et 1841. Les barrages, constitués de centaines d'aiguilles en bois calées sur une structure mobile métallique, sont d'un type révolutionnaire pour l'époque. En période d'étiage, ils sont relevés pour maintenir une profondeur garantissant la navigation, alors qu'en hiver ils sont couchés pour laisser la rivière librement s'écouler.

Ces aménagements favorisent l'essor économique de la région et le Cher est bien vite sillonné d'innombrables embarcations de toutes sortes. Sur ses rives s'active une foule bigarrée : marinières, haleurs, pêcheurs, meuniers, tireurs de sable ou simples laveuses. Mais après la Première Guerre mondiale, le chemin de fer détrône la voie fluviale. En 1956, le Cher est rayé de la nomenclature des voies navigables et les écluses sont fermées.

C'est cette histoire que nous vous invitons à découvrir, au cours d'une belle promenade à faire en famille, entre l'ancien port de Chandon et le site de Nitray, dont le barrage et l'écluse, préservés et protégés au titre des Monuments historiques, sont toujours en fonctionnement.



Accès



★ Le départ du sentier (parking) est situé au 1 rue des Mariniers, hameau de Chandon, commune d'Athée-sur-Cher.

Coordonnées GPS :

0°54'32.58 E - 47°20'30.79" (DMS) ou 0.90905 - 47.34189 (DD)

Découvrez...

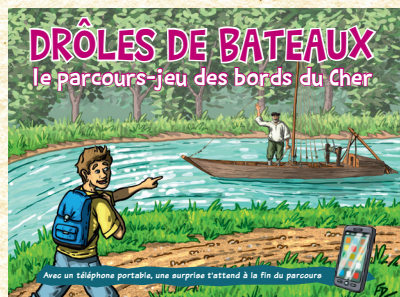
Cette promenade, longue de 3,5 km et sans difficulté, vous offre l'occasion de découvrir l'histoire du Cher canalisé et de ses riverains. Elle vous conduira de l'ancien port de Chandon jusqu'au site de Nitray, protégé au titre des Monuments historiques.

Afin de vous présenter ce patrimoine unique, deux kiosques d'information et une maquette interactive ponctuent le sentier, complétés par des contenus multimédia accessibles par des qr-codes.

Pour les enfants

À l'aide du livret de jeu gratuit disponible dans les deux bureaux de Chenonceaux et de Bléré, et des 10 bornes jalonnant le parcours, vos enfants découvriront les anciens bateaux qui naviguaient autrefois sur le Cher.

Une belle surprise les attend à la conclusion du jeu ! (Un téléphone portable est



Informations

Office de tourisme de Chenonceaux Bléré Val de Cher.

Tél. 0247239445.

Bureau de Chenonceaux : 1 rue Bretonneau - 37150 CHENONCEAUX.

Bureau de Bléré : rue J.-J. Rousseau - 37150 BLÉRÉ.

www.chenonceaux-blere-tourisme.com



SENTIER DE DÉCOUVERTE DU CHER CANALISÉ

Athée-sur-Cher



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRÉ-VAL DE CHER



Port de Chandon - Départ



Du parking, gagnez le bord du Cher puis prenez à droite vers le kiosque de Chandon. Ensuite, suivez le balisage et les panneaux indiquant le barrage de Nitray.

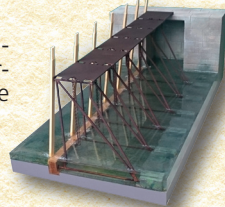


Barrage de Nitray



Sur le site, vous trouverez un second kiosque d'information et la maquette interactive du barrage (maison éclésièrè).

Pour le retour, suivez le chemin de halage jusqu'au parking en passant sous le pont de la D32.



Suivez le balisage

| | Bonne direction | Changement de direction | Mauvaise direction |
|----|-----------------|-------------------------|--------------------|
| GR | | | |
| PR | | | |

...et la signalétique

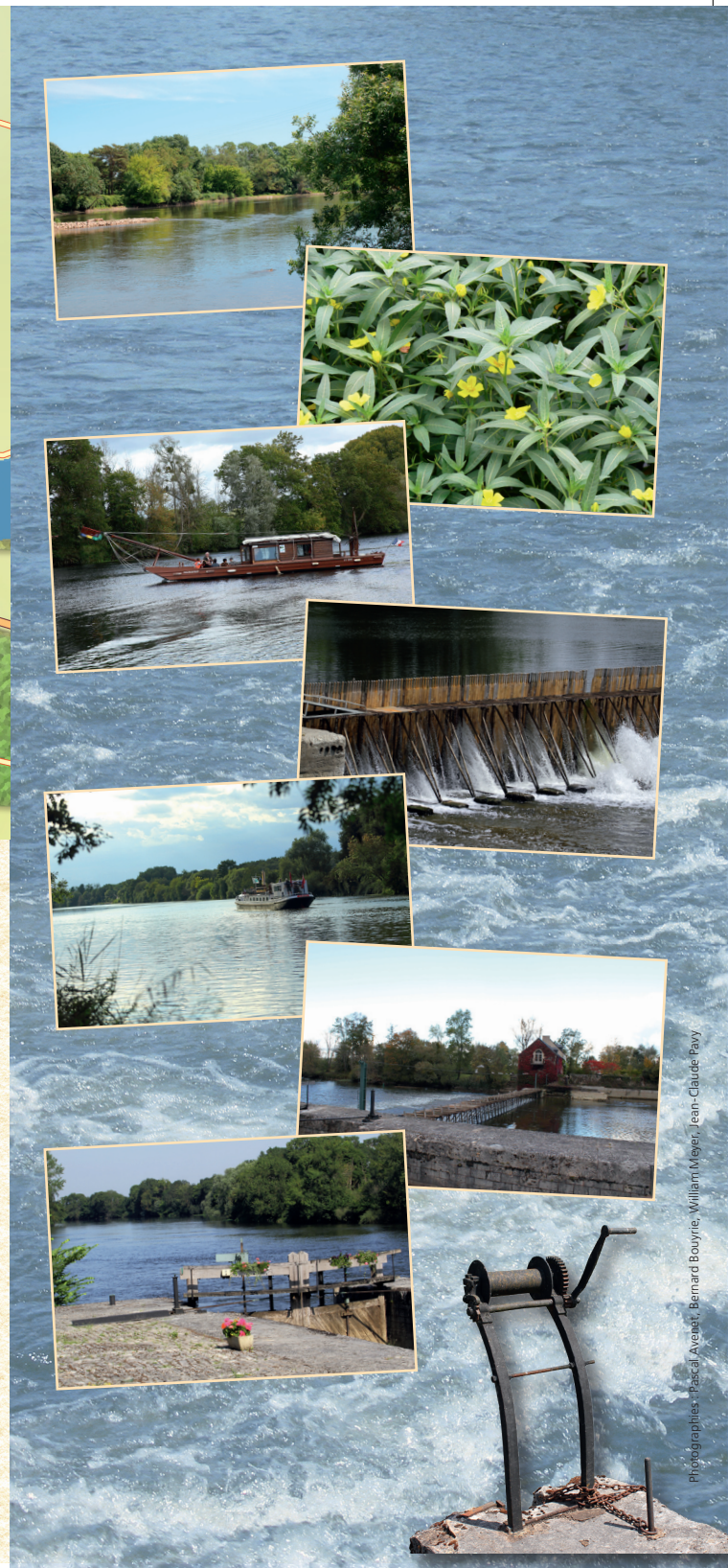


Recommandations



Le quai du port de Chandon et surtout celui de l'écluse de Nitray sont des endroits dangereux où les enfants doivent être accompagnés et constamment surveillés. Par ailleurs, l'accès à la passerelle du barrage est strictement interdit.

Si vous constatez des dégradations ou des dysfonctionnements des mobiliers ou de la maquette, ayez la gentillesse de prévenir l'office de tourisme.



Photographies : Pascal Aveset, Bernard Bouyrie, William Meyer, Jean-Claude Pavy